

Maison de Fondation des Missionnaires Oblats
60 Cours Mirabeau

13100 AIX EN PROVENCE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise : ENSEIGNEMENT CULTUREL

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 24/03/2023

KASBARIAN Lydia
Chef de mission

BONO Guillaume
Expert-comptable

EXPANSI
6 RUE FREDERIC ROSA

13090 AIX EN PROVENCE
04 42 93 73 81

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 à 10
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	11 et 12
- <i>Liasse 2067</i>	13
- <i>Liasses 2050 à 2059-E</i>	14 à 31
ANNEXES FISCALES	
- <i>Annexes fiscales</i>	32 et 33

EXPANSI

6 RUE FREDERIC ROSA

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 93 73 81

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Maison de Fondation des Missionnaires Oblats
60 Cours Mirabeau
13100 AIX EN PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 33 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	434 429.52 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	273 668.86 Euros
- Résultat net comptable,	26 971.57 Euros

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 24/03/2023

KASBARIAN Lydia
Chef de mission

BONO Guillaume
Expert-comptable

Maison de Fondation des Missionnaires Oblats

60 Cours Mirabeau

13100 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS

EXPANSI

6 RUE FREDERIC ROSA

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 93 73 81

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	87 703.98	10 132.00	77 571.98	39 392.19	38 179.79	96.92	
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	21 855.39	11 696.74	10 158.65	15 718.39	5 559.74	35.37		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	207.00		207.00	207.00				
Total II	109 766.37	21 828.74	87 937.63	55 317.58	32 620.05	58.97		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	31 182.93		31 182.93	27 104.63	4 078.30	15.05	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	315 308.96		315 308.96	305 855.53	9 453.43	3.09		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	346 491.89		346 491.89	332 960.16	13 531.73	4.06		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	456 258.26	21 828.74	434 429.52	388 277.74	46 151.78	11.89		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

207.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 345 021) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	345 020.90		345 020.90			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	15 714.02				15 714.02	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 971.57		15 714.02		11 257.55	71.64
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 180.25		1 312.25		132.00	10.06
	Total I	388 886.74		362 047.17		26 839.57	7.41
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	7 167.68 12 569.10		4 739.58 13 792.39		2 428.10 1 223.29	51.23 8.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	24 796.00		6 268.60		18 527.40	295.56
	Produits constatés d'avance (1)	1 010.00		1 430.00		420.00	29.37
	Total IV	45 542.78		26 230.57		19 312.21	73.62
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		434 429.52		388 277.74		46 151.78	11.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

45 542.78

26 230.57

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	273 668.86		273 668.86	185 889.55		87 779.31	47.22
Chiffre d'affaires NET	273 668.86		273 668.86	185 889.55		87 779.31	47.22
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			519.01	970.91		451.90	46.54
Autres produits			47 515.14	45 585.40		1 929.74	4.23
Total des Produits d'exploitation (I)			321 703.01	232 445.86		89 257.15	38.40
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			176 048.99	112 599.61		63 449.38	56.35
Impôts, taxes et versements assimilés			3 423.00	4 187.42		764.42	18.26
Salaires et traitements			61 444.49	60 915.71		528.78	0.87
Charges sociales			14 535.87	16 505.35		1 969.48	11.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 160.74	8 750.00		3 410.74	38.98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			29 754.28	18 934.85		10 819.43	57.14
Total des Charges d'exploitation (II)			297 367.37	221 892.94		75 474.43	34.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 335.64	10 552.92		13 782.72	130.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				4.00		4.00	100.00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	965.61		349.10		616.51	176.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	965.61		349.10		616.51	176.60
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	965.61		349.10		616.51	176.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 301.25		10 906.02		14 395.23	131.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 587.32		4 808.00		2 220.68	46.19
Produits exceptionnels sur opérations en capital	132.00				132.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 719.32		4 808.00		2 088.68	43.44
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 719.32		4 808.00		2 088.68	43.44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 049.00				1 049.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	325 387.94		237 606.96		87 780.98	36.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	298 416.37		221 892.94		76 523.43	34.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	26 971.57		15 714.02		11 257.55	71.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONSTRUCTIONS	77 571.98		39 392.19		38 179.79	96.92
21352000 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	78 503.98		42 923.19		35 580.79	82.89
21352100 AGENCTS AMENAGT CHAPELLE	9 200.00				9 200.00	
28135200 AMORT. DES AGENCEMENTS AMENAG.	9 372.00		3 531.00		5 841.00	165.42
28135210 AMORTIS.AGENTS AMENAG.CHAPELLE	760.00				760.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 158.65		15 718.39		5 559.74	35.37
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	2 828.74		2 828.74			
21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	9 799.73		9 799.73			
21840000 MOBILIER	9 226.92		9 226.92			
28182000 AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT	2 828.74		2 128.00		700.74	32.93
28183000 AMORTIS. MATERIEL DE BUREAU	5 332.00		2 320.00		3 012.00	129.83
28184000 AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	3 536.00		1 689.00		1 847.00	109.35
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	207.00		207.00			
27500000 DEPÔTS DE GARANTIE	207.00		207.00			
Total II	87 937.63		55 317.58		32 620.05	58.97
AUTRES CREANCES	31 182.93		27 104.63		4 078.30	15.05
40100000 FOURNISSEUR	24 369.19		24 369.63		0.44	0.00
43870000 ORGANISMES SOCIAUX- PROD A REC			553.50		553.50	100.00
46721300 ASSURANCE A REMBOURSER	943.04				943.04	
46721400 SESSION CONSEIL PROVINCIAL POL	2 200.00				2 200.00	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	300.00				300.00	
47101000 ASSURANCE COMPTE D'ATTENTE	3 370.70		2 181.50		1 189.20	54.51
DISPONIBILITES	315 308.96		305 855.53		9 453.43	3.09
51210000 SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	243 983.47		235 432.87		8 550.60	3.63
51211000 LIVRET A	71 314.71		70 349.10		965.61	1.37
53000000 CAISSE	10.78		73.56		62.78	85.35
Total III	346 491.89		332 960.16		13 531.73	4.06
TOTAL GENERAL	434 429.52		388 277.74		46 151.78	11.89

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAL	345 020.90		345 020.90			
10810000 DOTATIONS CONSOMPTIBLES	345 020.90		345 020.90			
REPORT A NOUVEAU	15 714.02				15 714.02	
11000000 REPORT A NOUVEAU	15 714.02				15 714.02	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	26 971.57		15 714.02		11 257.55	71.64
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 180.25		1 312.25		132.00	10.06
13911000 SUBVENTION COMBLE ABOKINE	1 180.25		1 312.25		132.00	10.06
Total I	388 886.74		362 047.17		26 839.57	7.41
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 167.68		4 739.58		2 428.10	51.23
40100000 FOURNISSEUR	5 208.43		4 638.78		569.65	12.28
40810000 FACTURES NON PARVENUES	1 959.25		100.80		1 858.45	NS
DETTES FISCALES ET SOCIALES	12 569.10		13 792.39		1 223.29	8.87
42820000 PROVISIONS CONGES PAYES	4 759.97		5 913.02		1 153.05	19.50
43100000 URSSAF	3 417.00		3 263.05		153.95	4.72
43700000 SWISSLIFFE	640.97		844.94		203.97	24.14
43702000 HELIUM			454.56		454.56	100.00
43703000 AG2R RETRAITE ARRCO	773.14		813.11		39.97	4.92
43820000 CHARGES SUR CONGES A PAYER	1 539.46		1 963.97		424.51	21.61
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	58.14				58.14	
44400000 IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1 049.00				1 049.00	
44863000 CHARGES A PAYER FORMATION	331.42		539.74		208.32	38.60
AUTRES DETTES	24 796.00		6 268.60		18 527.40	295.56
46720100 CHARGES LOCATIVES STALBO 58	864.00		2 204.60		1 340.60	60.81
46720200 CHARGES LOCATIVES LSM	372.00		364.00		8.00	2.20
46721500 SUBVENTION CHAPELLE	19 860.00				19 860.00	
46860000 CHARGES A PAYER	3 700.00		3 700.00			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 010.00		1 430.00		420.00	29.37
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 010.00		1 430.00		420.00	29.37
Total IV	45 542.78		26 230.57		19 312.21	73.62
TOTAL GENERAL	434 429.52		388 277.74		46 151.78	11.89

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	273 668.86		185 889.55		87 779.31	47.22
70601000 LOCATION DE SALLES LUCRATIVE	9 710.00		8 750.00		960.00	10.97
70601100 LOCATION SALLES NON LUCRATIVE	2 775.00		2 950.00		175.00	5.93
70603000 LOCATION MURS COMMERCIAUX	102 209.41		101 728.60		480.81	0.47
70603100 CHARGES LOCATIVES MURS COMMERC	1 345.40		3 450.40		2 105.00	61.01
70604000 HEBERGEMENT DMX NON LUCRATIF	41 000.00				41 000.00	
70605000 HEBERGEMENT SESSIONS NON LUCRA	43 754.05		7 565.55		36 188.50	478.33
70620000 LOCATION STUDIOS	65 615.00		55 645.00		9 970.00	17.92
70621000 HEBERGEMENT DE PASSAGE	7 260.00		5 800.00		1 460.00	25.17
Chiffre d'affaires NET	273 668.86		185 889.55		87 779.31	47.22
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	519.01		970.91		451.90	46.54
79100000 TRANSF. CHARGES RFA LE CEDRE	519.01		325.85		193.16	59.28
79110000 TRANSF. DE CHARGES			645.06		645.06	100.00
AUTRES PRODUITS	47 515.14		45 585.40		1 929.74	4.23
75400000 DONS	35 680.00		45 430.00		9 750.00	21.46
75410000 AUTRES DONS	11 830.00				11 830.00	
75800000 PRODUITS DIVERS	5.14		155.40		150.26	96.69
Total des Produits d'exploitation	321 703.01		232 445.86		89 257.15	38.40
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	176 048.99		112 599.61		63 449.38	56.35
60610000 ELECTRICITE	13 091.13		11 402.48		1 688.65	14.81
60611000 GAZ	10 475.05		11 569.49		1 094.44	9.46
60620000 EAU REGIE AIX	4 837.14		3 183.47		1 653.67	51.95
60630000 FOURNITURES & PETITS EQUIP.	6 463.46		8 363.61		1 900.15	22.72
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	837.87		1 010.82		172.95	17.11
60680000 BLANCHISSERIE	491.46		238.13		253.33	106.38
61100000 SOUS TRAITANCE	6 266.68				6 266.68	
61320000 LOCATION MATERIEL	1 103.88		1 103.88			
61320100 LOCATION FONDATION MAZENOD	45 000.00				45 000.00	
61352000 QUADRA SERVICES WEB & BOX	735.60		720.00		15.60	2.17
61400000 CHARGES LOCATIVES	20 531.00		19 079.00		1 452.00	7.61
61520000 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIER	2 534.90		2 636.46		101.56	3.85
61550000 ENTRETIEN BIENS MOB. HORS VEH.	912.91		674.04		238.87	35.44
61551000 ENTRETIEN VEHICULES	1 106.36		1 045.12		61.24	5.86
61560000 MAINTENANCE	6 718.85		5 288.40		1 430.45	27.05
61610000 MULTIRISQUES HABITATION	8 413.86		7 680.81		733.05	9.54
61620000 ASSURANCES DIVERSES	1 288.12		863.75		424.37	49.13
61630000 ASSURANCES VEHICULES	1 112.45		1 112.45			
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	182.00		248.00		66.00	26.61
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 089.96		4 082.40		7.56	0.19
62261000 HONORAIRES GESTION PAYE	1 486.25		1 317.60		168.65	12.80
62262000 HONORAIRES AUTRES	2 657.78		1 389.84		1 267.94	91.23
62262100 HONORAIRES CAC	3 930.00		13 185.60		9 255.60	70.19
62263000 HONORAIRES GESTION LOCATIVE	6 922.28		7 572.45		650.17	8.59
62264000 HONORAIRES AVOCAT	2 880.00		2 880.00			
62280000 COTISATIONS DIVERSES	323.04		314.88		8.16	2.59
62370000 PUBLICATIONS	458.04		458.04			
62510000 VOYAGES & DEPL. OBLATS	380.80		1 026.92		646.12	62.92
62510100 CARBURANT VEHICULES	978.54		1 087.66		109.12	10.03
62551100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS SESSIO	16 365.03				16 365.03	
62570000 RECEPTIONS	513.70		106.40		407.30	382.80

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
62600000 FRAIS POSTAUX	24.00		112.21		88.21	78.61
62610000 TELECOMS	2 404.82		2 409.39		4.57	0.19
62700000 FRAIS BANCAIRES	532.03		436.31		95.72	21.94
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 423.00		4 187.42		764.42	18.26
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A			331.42		331.42	100.00
63513000 TAXE D'HABITATION	3 198.00		3 700.00		502.00	13.57
63780000 TAXES DIVERSES, CARTES	225.00		156.00		69.00	44.23
SALAIRES ET TRAITEMENTS	61 444.49		60 915.71		528.78	0.87
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	51 725.52		52 409.54		684.02	1.31
64120000 CONGES PAYES	1 153.05		639.60		1 792.65	280.28
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	9 072.02		7 866.57		1 205.45	15.32
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 800.00				1 800.00	
CHARGES SOCIALES	14 535.87		16 505.35		1 969.48	11.93
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	10 059.12		11 263.08		1 203.96	10.69
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 339.08		2 031.86		307.22	15.12
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	2 140.98		2 491.86		350.88	14.08
64590000 CHARGES SUR CONGES PAYES	424.51		268.55		693.06	258.07
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL STP	421.20		450.00		28.80	6.40
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 160.74		8 750.00		3 410.74	38.98
68112000 DOT. AUX AMORT. IMMO. CHAR.	12 160.74		8 750.00		3 410.74	38.98
AUTRES CHARGES	29 754.28		18 934.85		10 819.43	57.14
65110000 BREVETS, LICENCES...	99.00		99.00			
65200000 VALEURS D'ENTRETIEN O.M.I.	3 754.85				3 754.85	
65720000 QUOTES-PARTS GENEROSITE REVERS			6 210.00		6 210.00	100.00
65720100 ALIMENTATION- TRAITEUR	25 896.17		12 564.18		13 331.99	106.11
65800000 CHARGES DIVERSES	4.26		61.67		57.41	93.09
Total des Charges d'exploitation	297 367.37		221 892.94		75 474.43	34.01
Résultat d'exploitation	24 335.64		10 552.92		13 782.72	130.61
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE			4.00		4.00	100.00
75510000 CONT.FINANCIERE ABOKINE ORGANI			4.00		4.00	100.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	965.61		349.10		616.51	176.60
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	965.61		349.10		616.51	176.60
Total des Produits financiers	965.61		349.10		616.51	176.60
Résultat financier	965.61		349.10		616.51	176.60
Résultat courant avant impôts	25 301.25		10 906.02		14 395.23	131.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 587.32		4 808.00		2 220.68	46.19
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 587.32		4 808.00		2 220.68	46.19
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	132.00				132.00	
77700000 QUOTE PART DE SUBV. ISOLATION	132.00				132.00	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Total des Produits exceptionnels	2 719.32		4 808.00		2 088.68	43.44
Résultat exceptionnel	2 719.32		4 808.00		2 088.68	43.44
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 049.00				1 049.00	
69500000 IMPÔTS SUR BENEFICES	1 049.00				1 049.00	
Total des produits	325 387.94		237 606.96		87 780.98	36.94
Total des charges	298 416.37		221 892.94		76 523.43	34.49
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	26 971.57		15 714.02		11 257.55	71.64

Maison de Fondation des Missionnaires Oblats

60 Cours Mirabeau

13100 AIX EN PROVENCE

DOSSIER FISCAL

EXPANSI

6 RUE FREDERIC ROSA

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 93 73 81

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Maison de Fondation des Missionnaires O	60 Cours Mirabeau
SIRET 8 8 0 6 9 3 8 1 7 0 0 0 1 2	13100 AIX EN PROVENCE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	ENSEIGNEMENT CULTUREL
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15% 6 996	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXPANSI 6 RUE FREDERIC ROSA 13090 AIX EN PROVENCE Tél: 04 42 93 73 81		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 24/03/2023	Lieu: AIX EN PROVENCE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Benoît DOSQUET Gestionnaire	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise Maison de Fondation des Missionnaires Ob du 01012022

Adresse 60 Cours Mirabeau 13100 AIX EN PROVENCE au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice ⑩
- de l'exercice précédent ⑩	- de l'exercice précédent ⑩
Nom et qualité du signataire	
A <u>AIX EN PROVENCE</u> le <u>24/03/2023</u>	
Signature, <u>Benoît DOSQUET Gestionnaire</u>	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 60 Cours Mirabeau 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 88069381700012 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122022</u>		N-1 <u>31122021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions	87 704	10 132	77 572		39 392	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	21 855	11 697	10 159		15 718	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières*	207		207		207	
	TOTAL (II)	109 766	21 829	87 938		55 318	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*						
	Autres créances (3)	31 183		31 183		27 105	
	Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	Disponibilités	315 309		315 309		305 856	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*						
	TOTAL (III)	346 492		346 492		332 960	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	456 258	21 829	434 430		388 278		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 207 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :345...021.....)	DA	345 021	345 021	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	15 714		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 972	15 714	
	Subventions d'investissement	DJ	1 180	1 312	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	388 887	362 047	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 168	4 740	
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 569	13 792	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	24 796	6 269	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 010	1 430	
TOTAL (IV)	EC	45 543	26 231		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	434 430	388 278		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45 543	26 231		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : <u>Maison de Fondation des Missionnaires Ob</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	273 669	FH		FI	273 669	185 890	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	273 669	FK		FL	273 669	185 890		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	519	971		
	Autres produits (1) (11)					FQ	47 515	45 585		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	321 703	232 446	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	176 049	112 600		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 423	4 187		
	Salaires et traitements*					FY	61 444	60 916		
	Charges sociales (10)					FZ	14 536	16 505		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	12 161	8 750	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)						GE	29 754	18 935	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	297 367	221 893		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24 336	10 553		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		4		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	966	349		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	966	349		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	966	349		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 301	10 906		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 587	4 808	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	132		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 719	4 808	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 719	4 808	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 049		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	325 388	237 607	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	298 416	221 893	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	26 972	15 714	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	519	971	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	99	99		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
REGULARISATION DIVERSES CHARGES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
QUOTE PART DE SUBVENTION			2 587		
			132		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Maison de Fondation des Missionnaires Ob</u>										Néant		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF						
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants		M2		KP	42 923	KQ		KR	44 781			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3		KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX					
		Matériel de transport *						KY	2 829	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	19 027	LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes						LK		LL		LM						
	TOTAL III						LN	64 779	LO		LP			44 781			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T						
	Autres participations						8U		8V		8W						
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS						
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	207	IU		IV						
	TOTAL IV						LQ	207	LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	64 986	OH		OJ			44 781				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						par virement de poste à poste		3		4		4					
						1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		IX				
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH	87 704	MI	87 704				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO					
		Matériel de transport				IV		MP	2 829	MQ		MR	2 829				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	19 027	MT		MU	19 027					
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III						IY		NG		NH	109 559	NI	109 559			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		O0		M7		O0				
	Autres participations						I0		O1		OY		OZ				
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	207	2F	207	2G	207			
	TOTAL IV						I3		NJ	207	NK	207	2H	207			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		O0		OL	109 766	OM	109 766				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	3 531	PW	6 601	PX		PY	10 132
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres		QD		QE		QF		QG	
immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	2 128	QI	701	QJ		QK	2 829
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 009	QM	4 859	QN		QO	8 868
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	9 668	QV	12 161	QW		QX	21 829
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	9 668	QP	12 161	QQ		QR	21 829

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ	
							(NS + NT + NU)						(NW - NY)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
			207	207	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		
	Autres créances clients		UX		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)		ZO		
	Personnel et comptes rattachés		UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
		Divers	VP		
	Groupe et associés (2)		VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	31 183	31 183
	Charges constatées d'avance		VS		
TOTAUX		VT	31 390	31 390	VV
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG			
		à 1 an maximum à l'origine	VH			
		à plus de 1 an à l'origine				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	7 168	7 168	
		Personnel et comptes rattachés	8C	4 760	4 760	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	6 371	6 371	
Etat et autres		Impôts sur les bénéfices	8E	1 049	1 049	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW			
collectivités publiques		Obligations cautionnées	VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	390	390	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupe et associés (2)	VI			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	24 796	24 796	
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ			
		Produits constatés d'avance	8L	1 010	1 010	
TOTAUX		VY	45 543	45 543	VZ	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for company name, exercise period, and various fiscal categories (I. RÉINTEGRATIONS, II. DÉDUCTIONS, III. RÉSULTAT FISCAL) with sub-columns for specific items and codes.

Désignation de l'entreprise : <u>Maison de Fondation des Missionnaires Ob</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	7 280
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	7 280
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	6 299
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Maison de Fondation des Missionnaires Ob</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	15 714		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	15 714		Report à nouveau	ZG		15 714					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH		15 714				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	6 267							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	67 370		20 903					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	22 289		30 743					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	80 123		60 954					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	176 049		112 600					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	3 423		4 187					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 423		4 187					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	60 798							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	⑦	⑧	⑨				⑪
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires ObNéant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>Maison de Fondation des Missionnaires Ob</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : Maison de Fondation des Missionnaires Ob				Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	3
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	179 082
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	179 082
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	92 140
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 423
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	94 563
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	84 519
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	84 519
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	179 082	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY		3	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Maison de Fondation des Missionnaires Oblats

60 Cours Mirabeau

13100 AIX EN PROVENCE

ANNEXES FISCALES

EXPANSI

6 RUE FREDERIC ROSA

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 93 73 81



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire EDI 1330-CVAE
pour 2023

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

La déclaration N° 1330-CVAE doit impérativement faire l'objet d'un dépôt dématérialisé

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Dénomination de l'entreprise	Maison de Fondation des Missionnaires Oblats																				
Adresse	N°	60																			
	Voie	Cours Mirabeau																			
	Code postal	1	3	1	0	0															
	Commune	AIX EN PROVENCE																			
N° SIRET de l'établissement principal	8	8	0	6	9	3	8	1	7	0	0	0	1	2							
Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation	W	W			/																

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD, n° 2035-E-SD, n°2059-E-SD ou n° 2072-E-SD.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur ajoutée	A2	84 519	case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD
Chiffre d'affaires de référence	A3	179 082	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6		à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

A	Date	Signature
AIX EN PROVENCE	24/03/2023	

